

atu.

Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours

RA

Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours

Rapport
d'activité
2011

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	P 3
MOTS D'AGENCE	P 4
FONCTIONNEMENT	P 5
ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES DANS LEURS ACTIONS	P 9
● Projet urbain : ambition, adaptabilité, modestie	p 10
● Parole d'acteur	p 11
● L'opportunité de passer "du rire au faire"	p 12
l'étude de cas de Notre-Dame-d'Oé	
● Assistance aux politiques environnementales : biodiversité et plan climat	p 13
● Assistance aux politiques de mobilité(s)	p 14
● Atlas des sites de projet destinés à l'habitat, sur le territoire du Scot	p 15
● Assister les partenaires dans la réalisation de leur PLH	p 16
● CUCS – diagnostic annuel des quartiers – Indicateurs 2011	p 17
FORGER UNE VISION COMMUNE DU TERRITOIRE	P 19
● Observatoire de l'habitat, du foncier et des modes de vie	p 20
● Pôle ressources	p 21
● Le guide des aides financières	p 25
● Enquête ménages déplacements :	p 26
partage des enseignements par le biais de publications thématiques "Questions de mobilité"	
● Maîtrise d'usage - Formation "Robin des Villes"	p 26
● Parole d'acteur	p 27
PARTICIPER À LA DÉFINITION DES PROJETS DE TERRITOIRE	P 29
● Le Schéma de COhérence Territoriale	p 30
● Le PLU poursuit son évolution	p 32
● BIMBY. Expérimentation à l'échelle de deux quartiers pavillonnaires de l'agglomération tourangelle	p 33
● Parole d'acteur	p 33
● Vivre post-carbone	p 34
● Quelques dates parmi bien d'autres...	p 35
● Sigles	p 36

AVANT-PROPOS

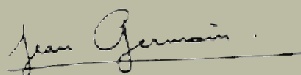
Les travaux et réflexions conduits au cours de l'année 2011 par l'Agence d'Urbanisme illustrent, par la diversité des thèmes et des échelles, sa double vocation.

Une vocation d'ensemblier en premier lieu. Les territoires sont un creuset dans lequel modes de vies, aspirations individuelles, bien commun, enjeux de compétitivité, exigence d'efficience, recherche d'aménités sont intimement tressés. À cette complexité s'ajoute un maquis de textes, politiques et procédures qui tendent à obéir à leur propre logique. La nécessité de disposer d'une ingénierie de la traduction, capable de s'assurer de la cohérence des différentes échelles, des différentes politiques, apparaît de plus en plus prégnante. L'Agence d'Urbanisme, dont les réflexions vont de l'îlot à l'aire urbaine, en questionnant l'ensemble des usages, apparaît ainsi comme un maillon essentiel.

Une vocation de stimulation ensuite. En portant le regard plus loin que le temps de l'action publique, en questionnant les habitudes et les intuitions parfois mal assises, l'Agence d'Urbanisme porte une exigence, celle de ne pas céder aux réponses simplistes dans un monde urbain complexe. Cette fonction peut parfois apparaître impertinente, pourtant elle est nécessaire pour questionner nos représentations et nos modes de faire.

Ingénierie de la traduction et de la stimulation, l'Agence d'Urbanisme œuvre chaque jour à nos côtés pour l'émergence d'une métropole douce. Puisse la lecture de ce rapport d'activités 2011 vous rendre compte de la diversité et de l'intérêt de sa contribution.

Jean Germain
Président de l'Agence d'Urbanisme
de l'Agglomération de Tours



MOTS D'AGENCE

◆ / MOBILITÉ : / n.f. – v. 1200 ; lat. *mobilitas*

Caractère de ce qui peut se mouvoir ou être mû, changer de place, de position (**mobile**)
Mobilité d'un membre, d'un organe. **Mobilité**. Personnes à mobilité réduite : handicapés physiques qui ne marchent pas. – Accroître la mobilité d'une armée par la motorisation. La mobilité d'une population, d'une espèce animale. **Migration**. Mobilité de la main-d'œuvre. FIG. Mobilité professionnelle, sociale, ascendante ou descendante.

Parler de mobilité plutôt que de transport ou de déplacement revient à passer d'une logique fonctionnelle à une logique urbaine où le temps de la mobilité prend de la substance. La mobilité parce qu'elle est productrice d'interaction sociale apparaît comme une valeur urbaine essentielle ■

◆ / RÉVERSIBILITÉ : / n.f. – 1745 féod. de réversible

Caractère de ce qui est réversible. Réversibilité d'une réaction chimique.

Aujourd'hui plus qu'hier il est illusoire de penser que la ville est figée et construite pour longtemps. Inclure l'adaptabilité et l'évolutivité dans les projets c'est s'assurer que la ville saura s'adapter aux impératifs de demain ■

◆ / PALIMPSESTE : / n.m. – 1823 ; h. 1542 ; lat. *palimpsestus*, grec. *palímpsēstos*

Didact. Parchemin manuscrit dont on a effacé la première écriture pour pouvoir écrire un nouveau texte.

Puisque la ville de demain est déjà là, il faut s'attacher à écrire une nouvelle page de l'histoire urbaine à partir de celles déjà existantes. La question de l'inscription dans un récit global est ainsi posée ■

◆ / USAGE : / n.m. – XIIe ; du lat. *usus us*.

Loc. faire usage de : se servir de. **User** (de), **utiliser** ; **employer**. Faire usage de faux nom. Faire mauvais usage de qqch. **mésuser**.

- A l'usage : lorsqu'on s'en sert, lorsqu'on l'utilise. "on s'aperçoit à l'usage que le nouveau régime crée de nouveaux abus" (Martin du Gard).

- D'usage (vx), en usage : qui est habituellement employé. Dispositifs encore, toujours en usage.

- Fam. Faire de l'usage.

L'usage : ensemble des pratiques sociales. coutume, habitude. Loc. C'est l'usage, l'usage reçu ... : C'est ce qu'il convient de faire, de dire. "Les coutumes les plus absurdes, les étiquettes les plus ridicules, sont, en France et ailleurs, sous la protection de ce mot : C'est l'usage" (Chamfort). – Consacré par l'usage. "Tout ce qui est contre l'usage est contre nature". (Valéry).

- D'usage : conforme à l'usage ; habituel, normal. La formule d'usage. Comme il est d'usage. Il est d'usage d'offrir un cadeau. "Il me reste à vous présenter les observations d'usage, ajouta le notaire" (Zola).

Placer l'usager de l'espace urbain au cœur de sa conception, ne pas induire un seul usage hégémonique mais en rendre de multiples possibles, tels sont les enjeux d'un nouveau design des politiques urbaines ■

VISAGES



Jérôme Baratier
02.47.71.70.72
baratier@atu37.org

DIRECTEUR

RESSOURCES INTERNES



Christine Julien
Responsable administrative
02.47.71.70.73
cjulien@atu37.org



Catherine Gonçalves
Accueil-Secrétariat
02.47.71.70.70
goncalves@atu37.org



Francine Collet
Paie-comptabilité
02.47.71.70.79
collet@atu37.org

PROJET URBAIN



Céline Tanguay
Architecte-Paysagiste
Espaces publics
02.47.71.70.76
tanguay@atu37.org



Alain Huet
Architecte-Urbainiste
Projet Urbain-PLU
02.47.71.70.77
huet@atu37.org



Jean Xberras
Espaces publics
Projet Urbain
02.47.71.70.87
xberras@atu37.org



Fanny Maire
Projet Urbain
02.47.71.70.89
maire@atu37.org

POLITIQUES PUBLIQUES



Thierry Lasserre
Études générales
Planification
02.47.71.70.78
lasserre@atu37.org



Jean-Charles Désiré
Politique de la Ville
Études générales
02.47.71.70.85
desire@atu37.org



Béatrice Genty
Planification
02.47.71.70.84
genty@atu37.org



Olivier Schampion
Déplacements
02.47.71.70.88
schampion@atu37.org



Aurélie Ravier
Habitat
02.47.71.70.74
ravier@atu37.org



Bénédicte Métais
Énergie-Environnement
02.47.71.70.83
metais@atu37.org

PÔLE RESSOURCE



Philippe Lanneau
Graphiste
02.47.71.70.75
lanneau@atu37.org



Vincent Bouyer
Responsable du pôle
Cartographe
02.47.71.70.81
bouyer@atu37.org



Christophe Mariot
Cartographe SIG
02.47.71.70.91
mariot@atu37.org



Willy Bucheron
Maquettes - Dessins 3D
02.47.71.70.82
maquetiste@atu37.org



Marion Chery
Bases de données
02.47.71.70.90
chery@atu37.org

Accompagner

LES TERRITOIRES DANS LEURS ACTIONS



Site Gustave Eiffel

Site du Hallebardier

PROJET URBAIN : ambition, adaptabilité, modestie

La ville bouge, se déconstruit, se reconstruit. La ville se transforme, se développe et de plus en plus se renouvelle. Elle devient "durable" répondant ainsi aux exigences actuelles.

Ce que l'on a construit hier est devenu inadapté, obsolète, et plus encore, parfois, est devenu friches. Aujourd'hui, ce sont autant de potentiel de développement. Faire de la ville sur elle-même met la cité sous pression ; une fonction chasse l'autre, des usages disparaissent, d'autres naissent.

Sans prétendre planifier son avenir, sans toujours imaginer les mutations à venir ; il nous faut simplement esquisser ses futures pour qu'avec économie nous construisions cette ville évolutive.

Reconversion du site Gustave Eiffel à Tours Nord

L'îlot Gustave Eiffel est une composante de la zone d'activités à Tours Nord d'environ 14 hectares (11,7 ha au Sud de la rue de Suède et 2,4 ha au Nord), classé en zone urbaine mixte au PLU et qui a fait l'objet d'une orientation d'aménagement. La réflexion menée par l'Agence d'Urbanisme en 2011 a eu pour objectif la mutation de cet îlot vers un quartier mixte. Il est en effet en position stratégique dans l'ensemble des fonctions urbaines environnantes. A terme, il doit accueillir une population nouvelle et participera à tisser des relations, des liens entre les îlots résidentiels voisins l'école, le parc

de la Cousinerie et le centre commercial de la Petite Arche. En assistant la ville, l'Agence poursuit, avec la mise en place d'un PUP (projet urbain partenarial), la reconversion progressive de l'ensemble de l'îlot.

Reconversion du site Le Hallebardier

Au cœur de la ville de Tours, à quelques minutes de la gare, 1,3 hectare de foncier universitaire va être prochainement libéré de toute occupation. En cours d'acquisition par Tour(s)Habitat, ces terrains ainsi disponibles pourront recevoir un programme immobilier dont le contenu doit être défini précisément.

Pour ce faire, Tour(s)Habitat a mandaté l'Agence d'Urbanisme pour la réalisation d'une étude préalable visant à dégager les axes d'aménagement et ébaucher le programme immobilier le plus adapté aux objectifs de développement à l'échelle de la ville de Tours et du quartier.

Après une analyse et l'exposé des enjeux du site sur les plans urbain, paysager, architectural et fonctionnel ; des axes de projet et des orientations programmatiques ont pu être dégagés et présentés au maître d'ouvrage. Ils fondent le développement de cinq possibles, déclinés à l'issue de l'étude.



Reconversion des casernes Beaumont-Chauveau

L'Agence d'Urbanisme a réalisé l'orientation d'aménagement ciblant ainsi les enjeux urbains, les objectifs et les grands principes d'aménagement. De l'orientation d'aménagement au projet opérationnel, l'Agence a, au cours de l'année, participé à la mise en œuvre de ces objectifs via le choix de la procédure, le lancement des études de faisabilité, l'organisation d'un concours d'urbanisme. Elle a assuré un rôle de garant du respect des objectifs initiaux et a enrichi le débat sur les enjeux urbains à travers sa participation aux comités techniques.

L'Agence a, par ailleurs, initié l'organisation de groupes de travail thématiques réunissant partenaires et experts sur des problématiques spécifiques afin de préciser le projet lauréat.



Site casernes

Projet de Bruno Fortier

Parole d'acteur

La ville, c'est prendre en compte des variables multiples et nécessairement placer l'habitant au cœur de toutes les préoccupations. Ce mode de faire nécessite une vision élargie tant dans le temps que dans l'espace afin que chaque opération s'inscrive dans un rapport harmonieux à la fois entre acteurs et avec le tissu environnant. A travers ses réflexions sur le quartier du Petit Monsoudun ou sur celui de la Chamberrie, l'ATU a su faire preuve de sa capacité à accompagner les décideurs dans l'élaboration de projets plus humains et plus ambitieux.

Frédéric Thomas
Adjoint au Maire de Tours
Conseiller général d'I. et L.



Site La Borde

Abords de la gare

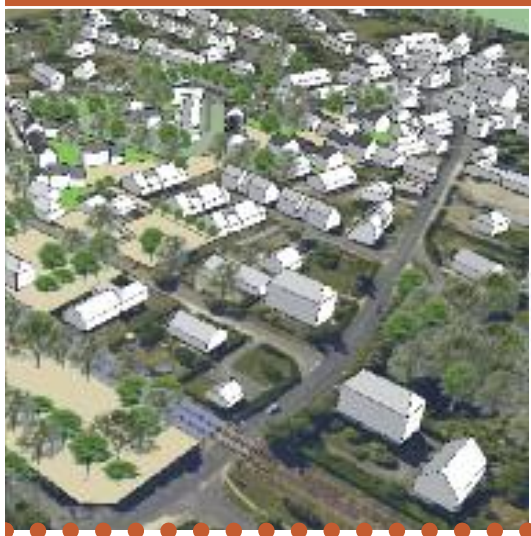
L'OPPORTUNITÉ DE PASSER "DU DIRE AU FAIRE" L'ÉTUDE DE CAS DE NOTRE-DAME-D'OÉ

En 2011, l'Agence d'Urbanisme a poursuivi son travail d'aide à la décision auprès de la commune de Notre-Dame-d'Oé et de Val Touraine Habitat maître d'ouvrage de cette étude. Les deux sites : le futur quartier de la Borde et les abords de la gare, s'inscrivent dans la cohérence du projet du SCOT qui vise une urbanisation dans les périmètres privilégiés des centres-bourgs et des gares.

Le rôle de l'Agence consiste à révéler le contexte, à identifier les enjeux et à donner les codes qui permettent de comprendre l'évolution temporelle et spatiale des sites à l'étude. Le travail a débuté en novembre et décembre 2010, par des ateliers avec les habitants, les techniciens et les élus. Au printemps 2011, la démarche s'est poursuivie par une visite d'opérations à l'extérieur du département, par des échanges sur le diagnostic avec le comité de pilotage et les différents partenaires dont Tour(s)plus et par la consultation d'un bureau spécialisé sur la question de l'eau et des réseaux. La prise en compte de cette problématique en amont, a nourri les propositions.

La dernière étape de l'étude "conception et estimation du potentiel constructible" a abouti en décembre dernier à la présentation au Conseil municipal et à Val Touraine Habitat, des schémas d'orientation et de programmation illustrés, à titre d'exemple, par des esquisses et des références de différentes typologies urbaines.

Pour l'Agence d'Urbanisme, faire projet urbain c'est s'assurer de la prise en compte de toutes les échelles territoriales dans l'acte de faire la ville concrètement, sur le terrain. À cette cohérence verticale (des différentes échelles) il faut en ajouter une autre, plus difficile peut-être à tenir, une cohérence horizontale qui fait converger tous les acteurs (élus, techniciens, opérateurs, habitants) sur un projet réellement co-construit. Ce n'est qu'en associant ces deux axes qu'émergera cette ville durable, fruit d'un mode de production urbaine profondément revisité.



ASSISTANCE AUX POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES : BIODIVERSITÉ ET PLAN CLIMAT

Biodiversité

En 2011, le département a lancé son schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles, en collaboration avec les différents partenaires investis dans le domaine de l'environnement. L'Agence d'Urbanisme a participé aux réflexions, et mis ses connaissances au service du Conseil général.

L'Agence accompagne et conseille aussi les collectivités locales sur les questions liées à la trame verte et bleue, notamment lorsque les projets urbains peuvent impacter les milieux naturels.

Climat/air/énergie

Depuis trois ans, l'Agence d'Urbanisme intervient sur les problématiques Climat/Air/Energie. Suite de la recherche post-carbone menée en 2010, une étude a été conduite en 2011 avec Météo-France et l'Ademe Centre sur l'évolution du climat sur l'Agglomération de Tours dans la perspective du changement climatique.

L'Agence a par ailleurs suivi les travaux d'élaboration du Schéma Régional Climat/Air/Energie et collaboré à la révision du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du secteur sauvegardé de Tours sur le volet Energie.





Gare d'Esvres



Carte de l'agglomération à vélo

ASSISTANCE AUX POLITIQUES DE MOBILITÉ(S)

Démarche d'urbanisation autour des gares

Face à l'enjeu croissant de mettre en cohérence le développement urbain avec les réseaux de transport, le Certu a organisé un atelier national sur le thème de l'urbanisation autour des gares. Au travers des différentes études menées dans le cadre du SCOT, l'Agence d'Urbanisme a été invitée à présenter son travail afin qu'il soit, courant 2012, publié et diffusé par le Certu. Cette opportunité a permis à l'Agence de vérifier que les réflexions menées pour bâtir le projet du SCOT répondent aux enjeux explicités par l'Etat, et que les études qu'elle mène ont toute leur pertinence.

L'Association pour le Développement des Transports en Touraine (ADTT), avec le concours de l'Agence d'Urbanisme, a exposé à ses membres (assemblée élargie à un large public) les enjeux d'urbanisation autour des gares périurbaines et les démarches réalisées dans d'autres agglomérations françaises et européennes.

Politique cyclable dans l'agglomération tourangelle

Le schéma cyclable de l'agglomération tourangelle a fait l'objet d'une révision complète en 2010. Cette révision s'est ajustée en 2011.

Lors d'un atelier organisé dans le cadre de la semaine de la mobilité, l'Agence d'Urbanisme a présenté l'évolution et la place du vélo dans l'agglomération.

Sur demande du Collectif Cyclistes 37, association locale pour la promotion du vélo, l'Agence d'Urbanisme a fait état de la place des deux-roues dans l'agglomération, et ses perspectives de développement avec la mise en service de la première ligne de tramway.

À l'occasion d'un séminaire de formation de la FUB, tenu à Tours, l'Agence a été sollicitée pour présenter la place et la prise en compte du vélo dans les différents documents d'urbanisme, qu'ils soient du niveau régional, métropolitain ou local.

Globalement, l'Agence d'Urbanisme veille à ce que "les deux-roues" soient pris en compte dans tous les projets urbains, quelle qu'en soit leur échelle.

Enfin, il convient de noter que l'Agence siège au "comité de pilotage vélo" de la Communauté d'agglomération Tour(s)plus.



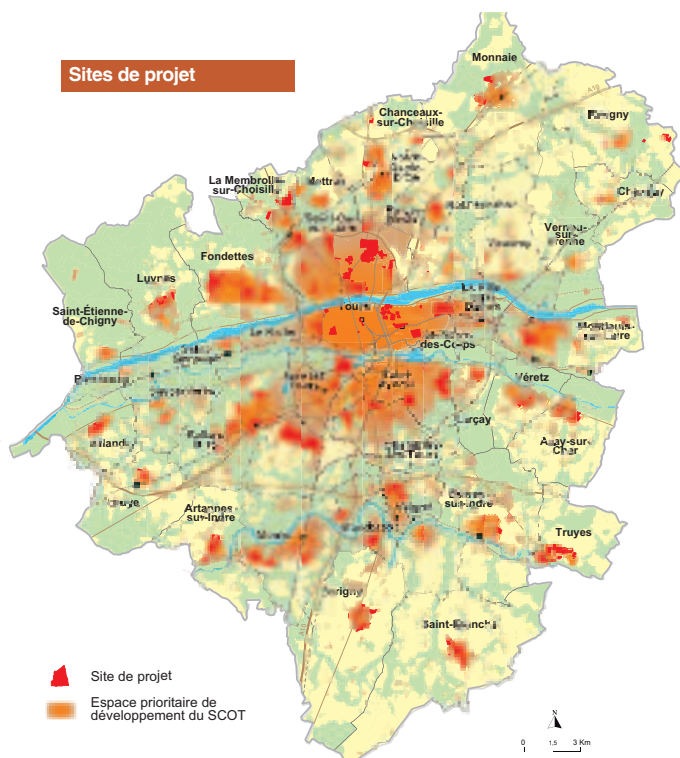
ATLAS DES SITES DE PROJET DESTINÉS A L'HABITAT, SUR LE TERRITOIRE DU SCOT

Cet atlas a pour objectifs d'harmoniser la connaissance des projets, d'identifier le potentiel foncier mobilisable, de suivre la consommation foncière, d'alimenter l'observatoire de l'habitat et les études de l'Agence d'Urbanisme, d'assurer le suivi de la programmation de logements des PLH, d'avoir des temps de discussion avec les acteurs locaux.

Les projets sont identifiés à partir des POS et PLU en vigueur (zones d'urbanisation future), des atlas fonciers de Tour(s)plus et de la CCET réalisés en 2008, de la consultation des communes et/ou des EPCI, de la connaissance du territoire par les chargés d'études de l'Agence.

Il est constitué d'une base de données (SIG) et prend la forme d'une fiche détaillée par site de projet, d'une analyse des sites par commune et d'une synthèse de l'ensemble des sites à l'échelle du SCOT.

Une première version composée de 262 sites de projets, classés par commune et par état d'avancement, a été présentée aux Membres du Conseil d'administration, avant la version définitive programmée pour l'été 2012.



**Tour(s)plus**

ASSISTER LES PARTENAIRES DANS LA RÉALISATION DE LEUR PLH

Au-delà de la finalisation des documents réglementaires, l'Agence d'Urbanisme s'est investie dans la mise en œuvre de la politique locale de l'habitat dans le cadre de sa mission d'assistance et de conseil auprès des collectivités. Les principales actions engagées cette année concernent la Communauté d'agglomération Tour(s)plus. Une étude de programmation urbaine ainsi qu'une étude d'aide à la mise en place d'une boîte à outils fonciers (fonds de portage, appel à projets, réseau des acteurs de l'habitat, ...) ont notamment été lancées. Par ailleurs, dans la suite du travail engagé lors de l'élaboration de ce second PLH, Tour(s)plus a initié des feuilles de route communales, support d'un échange avec ses communes membres concernant la mise en œuvre de la politique communautaire en matière d'habitat.



Quartier Sanitas - Tours

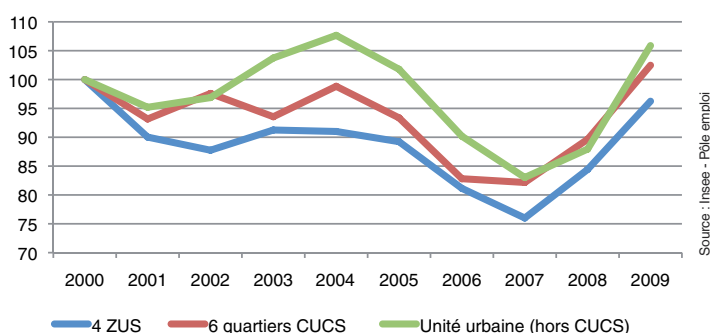


Quartier Rabière - Joué lès Tours



Quartier Rabaterie - Saint-Pierre-des-Corps

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (au 31/12 de l'année) dans les quartiers CUCS et l'unité urbaine de Tours entre 2000 et 2009 (indice 100 en 2000)



CUCS – DIAGNOSTIC ANNUEL DES QUARTIERS – INDICATEURS 2011

Contribuant depuis 2004 à la diffusion d'indicateurs relatifs à la situation des quartiers de la politique de la ville dans l'agglomération tourangelle, l'Agence d'Urbanisme a procédé à la synthèse des derniers indicateurs disponibles à l'échelle infracommunale. Quatre cahiers ont été constitués, trois portant sur les quartiers de la politique de la ville dans les communes de Tours, Saint-Pierre-des-Corps et Joué lès Tours et un quatrième proposant une analyse globale comparant la situation des quartiers ZUS et CUCS au reste de l'unité urbaine de Tours.

Près de huit ans après la diffusion des données du recensement de la population en 1999 à l'échelle des quartiers du contrat de ville, l'analyse des données du recensement en 2006 à l'IRIS (brique de base des données diffusées par l'Insee à l'échelle infracommunale) permet d'observer l'évolution de la situation socio-économique des quartiers en remontant quasiment aux origines de la politique de la ville (1990). La démarche s'inspire de celle développée par l'observatoire national des ZUS dans son rapport 2010 dressant un panorama évolutif des quartiers de la politique de la ville entre 1990 et 2006.

La comparaison des données des recensements intervenus entre 1990 et 2006 révèle que les inégalités entre les quartiers et leur environnement (ville ou unité urbaine) se sont accentuées (évolution consistant en une forte hausse des disparités entre 1990 et 1999 suivie d'une diminution modérée entre 1999 et 2006).

Les données du recensement sont complétées par des indicateurs plus récents issus de différentes sources administratives (DGI, Pôle Emploi, CNAF, CNAM, Rectorat) portant sur la période 2007-2009. Elles indiquent une dégradation de la situation des quartiers de la politique de la ville, après une brève période d'amélioration de 2003 à 2007, depuis le retour de la crise en 2008.

Forger

UNE VISION COMMUNE DU TERRITOIRE



OBSERVATOIRE DE L'HABITAT, DU FONCIER ET DES MODES DE VIE

Cette année a été l'occasion pour l'Agence d'Urbanisme de relancer ses activités en matière d'observation des dynamiques de l'habitat.

Pour ce faire, il s'est d'abord agi de mettre à jour les bases de données exploitées par le passé et d'en constituer de nouvelles. Les différents partenariats noués au fil du temps ont permis à l'Agence d'accéder assez rapidement à un certain nombre d'informations. En interne, un atlas des sites de projet a été réalisé. Il a pour fonction d'identifier le foncier potentiellement mobilisable pour des projets à vocation habitat ou mixte et de suivre l'état d'avancement de ces projets dans le temps.

Ces éléments nourrissent les travaux de l'observatoire de l'habitat, du foncier et des modes de vie. Ces études s'intéressent aux volets historiquement traités dans l'observatoire du logement (production et commercialisation des logements, dynamiques socio-démographiques, ...) qui sont complétés par de nouvelles thématiques. Dans un souci de meilleure compréhension des enjeux territoriaux, notamment de la question de l'adéquation entre offre et demande de logement, l'Agence d'Urbanisme a souhaité développer une connaissance en matière d'usages et de modes de vie des habitants de l'agglomération tourangelle.

Les analyses de données réalisées par l'observatoire ont notamment pris la forme de publications. Parmi la production de l'année 2011, sont parus un *Vues d'agglomération* consacré aux mobilités résidentielles et un *Questions d'habitat* dédié à l'habitat partagé. Ce dernier est interrogé comme mode de faire et de vivre le logement, pour l'instant marginal, et comme une possibilité de production alternative à la promotion privée classique. Cette étude a été l'occasion d'une collaboration avec l'université, à travers la maison des sciences humaines et la recherche *alter-prop* (alternative de propriété pour l'habitat).

La vie d'un observatoire est également faite de rencontres, d'échanges d'expériences, ... L'Agence d'Urbanisme s'inscrit pleinement dans cette démarche. Au-delà de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme, elle participe localement aux groupes de réflexion mis en place aux échelles régionale et départementale. Ainsi, l'Agence a pris part aux temps de travail partenariaux du bilan et de l'élaboration du Plan Départemental d'Actions pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD), conduits par le Conseil général d'Indre-et-Loire. De même, l'observatoire de l'habitat, du foncier et des modes de vie est représenté au sein de l'Observatoire Régional de l'Habitat et du Foncier (ORHF), piloté par la DREAL Centre. L'Agence d'Urbanisme y occupe une place particulière en tant que membre actif du club des techniciens des observatoires locaux de l'habitat de la région Centre, créé en 2011 et dont elle a organisé la première rencontre au sein des locaux de l'Agence d'Urbanisme en octobre dernier. La volonté de développer la mise en réseau des observatoires et les échanges entre ces structures est également impulsée par le Conseil régional Centre. Dans ce cadre, l'Agence devrait notamment participer au groupe de travail relatif à l'état du parc de logement du point de vue de la performance énergétique.



PÔLE RESSOURCE

Être ressource, c'est savoir rassembler les données grâce aux partenariats, c'est anticiper la demande en capitalisant les bases de données, et en les organisant pour les mettre à disposition rapidement auprès de ses membres, c'est aussi savoir représenter par des modes innovants comme la 3D.

Cette année, l'Agence a encore élargi son partenariat d'échange de données auprès de GrDF, de l'INRA et de la Chambre d'Agriculture. Elle possède une base constituée de plus de 25.000 fichiers, a investi dans LandSim3D, logiciel de représentation des couches du système d'information géographique en 3 dimensions.

■ Rassembler/Capitaliser

Soucieuse d'une bonne connaissance et organisation de ses bases de données, l'Agence d'Urbanisme a achevé cette année la restructuration de son SIG et réalisé un inventaire exhaustif par thème, de toutes les données non géoréférencées, constituant son système d'informations et d'observations territoriales.

■ Diffuser/Partager

Les fiches INSEE

Exploitation des recensements de la population 2007 et 2008 de l'INSEE.

Depuis 2010, l'Agence met à disposition sur son site internet, des fiches communales thématiques réalisées à partir de l'exploitation des données du recensement. En 2011, deux mises à jour ont été conduites : une première à partir des données 2007, mise en ligne en mars, et une seconde, en septembre, à partir des données du recensement 2008.

Ces fiches thématiques offrent d'une part un portrait précis des quarante communes du Scot de l'Agglomération Tourangelle sur huit thématiques (démographie, ménages, activité, habitat, mobilité, ...) et, d'autre part, un positionnement dans leur environnement territorial (EPCI de la commune, communes urbaines ou périurbaines, Scot et département d'Indre-et-Loire).

Cette actualisation a été l'occasion d'enrichir les fiches du point de vue des évolutions communales avec la comparaison de certains indicateurs par rapport au recensement de 1999.

■ Mise à disposition des données

Dans son rôle d'accompagnement des territoires dans leurs actions, l'Agence a mis à disposition de ses partenaires et de leurs prestataires plus de 3.000 fichiers soumis à la signature d'une vingtaine de conventions d'utilisation.

■ Analyser

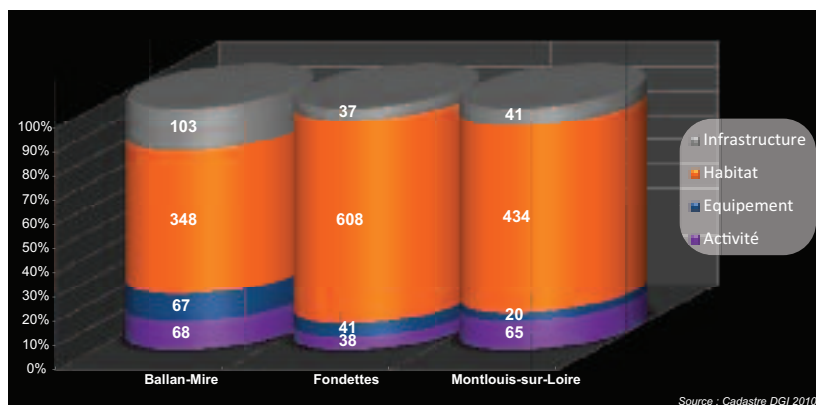
Données de synthèse de l'empreinte urbaine 2010

L'établissement des futures politiques d'aménagement du territoire nécessite une bonne connaissance de ce qui a été fait par le passé, de la manière dont cela a été réalisé et des évolutions. Au fil des décennies, le paysage urbain et périurbain a changé de visage. Il s'est modelé en fonction d'événements historiques, démographiques, économiques et naturels. Identifier une "empreinte urbaine" et en connaître les étapes d'évolution se révèle donc indispensable, afin d'évaluer la consommation de l'espace, estimer la densité d'occupation, et d'appréhender ses fonctionnalités.

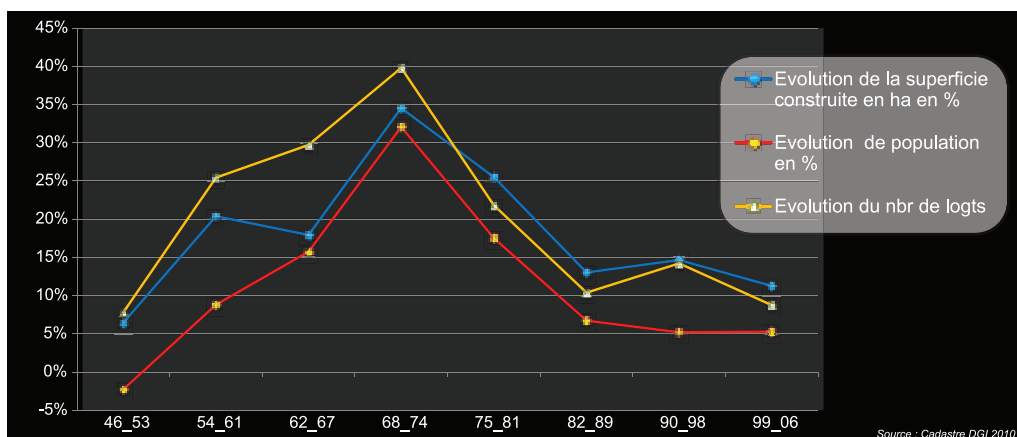
Ce référentiel "empreinte urbaine" a été créé à l'aide du cadastre numérisé de la DGI, apportant une lecture fine du développement urbain, due à l'unité géographique utilisée : la parcelle.

Le croisement de différents indicateurs, les données MAJIC de la DGI, les recensements de la population de l'INSEE, et les données FILOCOM de la DREAL ont permis d'aller plus loin dans les analyses de la consommation foncière, de l'occupation du sol et de leur évolution sur l'aire du SCoT de l'agglomération de Tours.

La mesure de l'étalement urbain s'appuie sur une vision tridimensionnelle du territoire : spatiale, chronologique et démographique. Elle est représentée en cônes d'analyse à partir de l'occupation des sols artificialisés : l'habitat, l'activité, les équipements et les infrastructures.



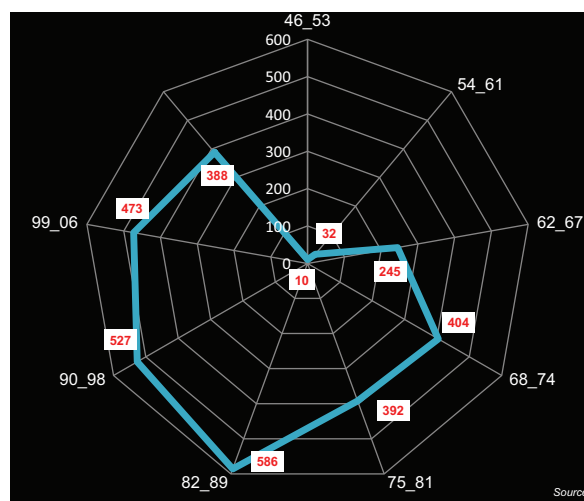
Nature d'occupation du sol des pôles relais (en hectare)



Comparaison des évolutions sur le SCoT

Il est possible d'approfondir ces études par thématique. Sur l'habitat, l'information a été ventilée par nature de logement, densité de construction et d'habitant, et un traitement particulier a également été fait pour distinguer la voirie et l'espace public au sein des zones résidentielles.

Cette base de données très dense ouvre la voie à de nombreuses études et devrait permettre d'apporter quelques réponses sur la thématique foncière.

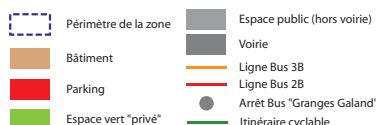
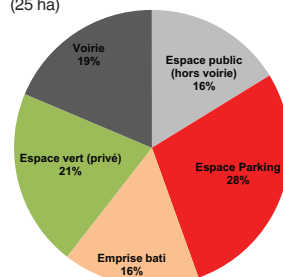


Densité de logements



Les Granges Galand

Répartition de la typologie d'occupation du sol de la zone des Granges Galand (25 ha)



Occupation du sol dédiée à l'automobile

Un focus sur l'empreinte urbaine en secteur économique : la zone d'activité des Granges Galand. Cette étude a permis d'extraire les différentes occupations du sol et de quantifier la part de chacune sur l'ensemble de la zone. Sur les cinq natures d'occupation du sol identifiées, l'espace attribué à la voiture représente 47%, le bâti seulement 16%.

Plus de 2.850 places, matérialisées ou non pour le stationnement, sont comptabilisées pour 3.656 emplois, soit 0,8 place pour 1 emploi.

Les zones commerciales et logistiques offrent un espace occupé par les véhicules de la clientèle et aux transports de marchandises. A contrario, les Granges Galand, essentiellement tertiaires, offrent des places destinées à son propre fonctionnement (stationnement des salariés). Ce type d'analyse devrait permettre d'alimenter la réflexion des aménagements futurs, les scénarii de densification et la restructuration des transports en commun.

Les mobilités résidentielles

Qui entre et qui sort de l'agglomération tourangelle en cinq ans ?

Avec cette seizième édition de *Vues d'agglomération*, l'Agence d'Urbanisme continue à faire parler les données du recensement de l'Insee. Cette nouvelle publication s'intéresse plus particulièrement aux données sur les migrations résidentielles, c'est-à-dire les changements de lieu de résidence.

Le renouvellement de population dans le Scot de l'Agglomération Tourangelle est appréhendé entre 2002 et 2007. L'agglomération est-elle attractive ? Pour qui ? Quel est le profil et l'origine des entrants ? Qui sont les sortants ? Comment les mobilités résidentielles s'agencent-elles entre les communes ? Autant de questions auxquelles ce *Vues d'agglomération n°16* répond.





Maquette 3D

Le grand territoire à l'échelle
du Scot

■ Représenter

Le territoire en 3D

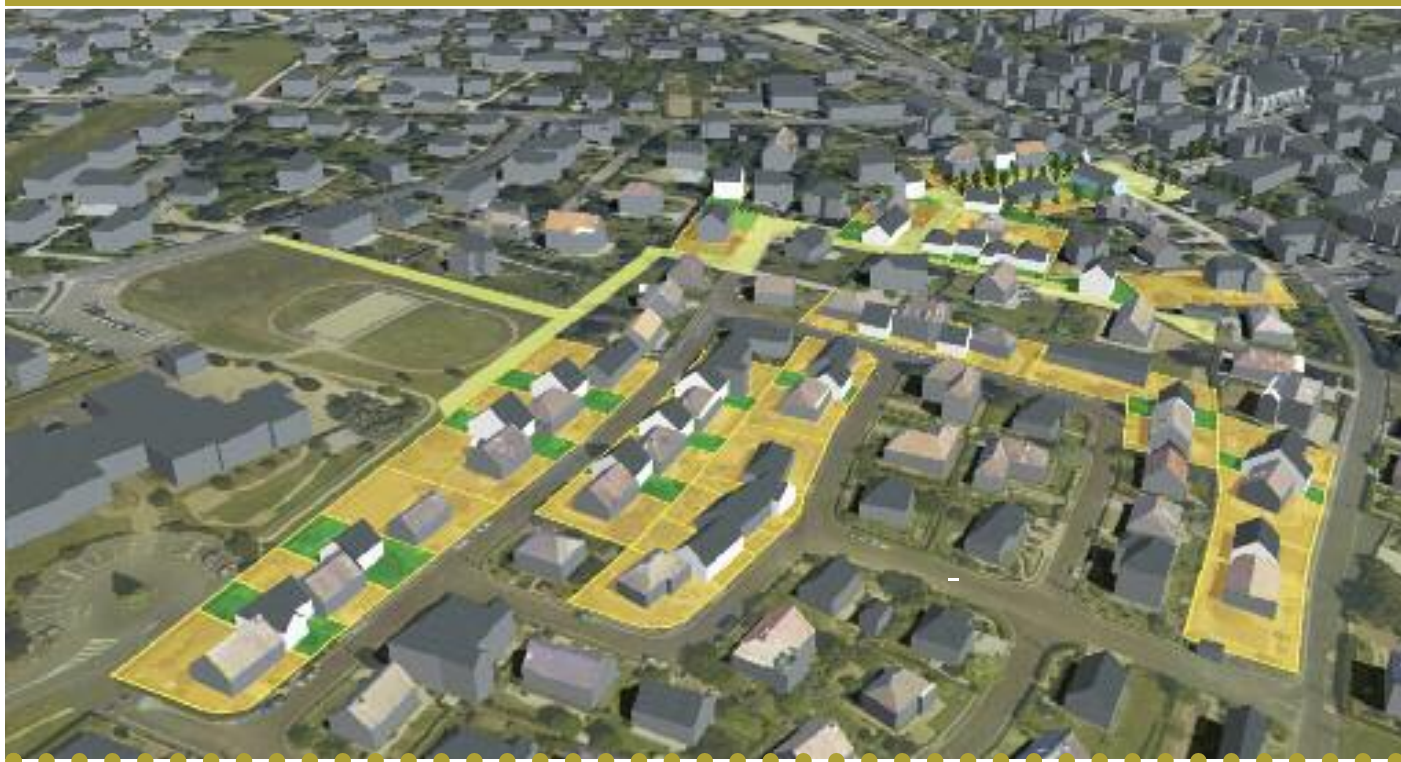
En tout début 2011, avec l'acquisition du logiciel LandSim3D, permettant la visualisation des couches du SIG en 3 dimensions, l'Agence entre dans l'ère de la représentation "réaliste" à l'échelle du grand territoire et des projets d'aménagement.

Déjà investi dans ce mode de représentation ponctuellement pour des projets urbains avec le logiciel libre Sketchup, le champ d'action s'élargit avec une simulation possible sur l'ensemble de l'agglomération de Tours.

Ainsi, une maquette de base, a été constituée à partir de l'Orthophoto, du relief (Modèle Numérique de Terrain), de l'élévation du bâti en bloc volume avec simulation des pentes de toit, d'une représentation des routes et de la couche végétalisée en 3D, donnant à voir les paysages et les formes urbaines, sur l'ensemble du territoire du SCOT.

Plus détaillées, vers une représentation "réaliste", trois autres maquettes sur des sites ponctuels ont été réalisées avec simulation d'implantation d'un nouveau bâti, sur Fondettes, Ballan-Miré et Notre-Dame-d'Oé.

Ce mode de représentation des projets de territoire, est amené à prendre une part importante, dans l'aide à la prise de décision et à faciliter la concertation, de par son fort potentiel pédagogique.



Maquette 3D BIMBY

Simulation de densification
d'un quartier de Fondettes

LE GUIDE DES AIDES FINANCIERES

Comprendre son territoire, avoir une vision de son devenir et des actions d'aménagement à mettre en place. Oui, mais avec quels partenaires, quels financements ?

Le *Guide des aides financières* veut être un outil pratique et concret qui facilite l'orientation des élus et de leurs services dans la recherche de moyens financiers à même de soutenir leurs projets d'aménagement.

Il couvre de nombreux domaines : agriculture-sylviculture, bâtiments communaux, culture-loisirs, développement durable, développement économique, eau et assainissement, éclairage public et réseaux, environnement, équipements scolaires et structures d'accueil, espaces publics, logement, patrimoine, risques, tourisme, aides régionales.

Il est mis à jour et enrichi tous les ans avec la participation des acteurs intervenant dans les différents domaines.

Ce document fait l'objet d'une publication sous forme d'un recueil, d'un cdrom et il est mis en ligne sur l'Extranet de l'Agence d'Urbanisme.

http://www.atu37.org/Content/GuideAF_2011/index.php





Atelier Villes Durables

Forum Développement Durable
de Tour(s)plus 2011

ENQUÊTE MÉNAGES DÉPLACEMENTS : PARTAGE DES ENSEIGNEMENTS PAR LE BIAIS DE PUBLICATIONS THÉMATIQUES "QUESTIONS DE MOBILITÉ"

À l'issue de sa réalisation en 2008, l'enquête ménages déplacements a fait l'objet d'une exploitation approfondie ; le champ d'une telle enquête s'avère très vaste. C'est pourquoi, en accord avec ses partenaires, l'Agence a fait le choix de diffuser les résultats au travers des cahiers thématiques "Questions de Mobilité". 2011 a vu la parution de deux publications, l'une sur "la place de la voiture dans notre quotidien", et l'autre sur "l'usage de la voiture pour aller au travail".

Ces publications participent au partage des connaissances sur les mobilités pratiquées sur le territoire du SCOT en comparant ces dernières, autant que possible, à d'autres territoires.

LANCEMENT DE L'OBSERVATOIRE : DES EFFETS DU TRAMWAY

La création de la première ligne de tramway génère la mise en place d'un observatoire multicritère de ses effets. L'Agence d'Urbanisme a participé activement à la définition des indicateurs, en partenariat avec l'Observatoire de l'Economie des Territoires de Touraine.

MAÎTRISE D'USAGE FORMATION "ROBIN DES VILLES"

La concertation avec les habitants, les associations locales, les commerçants, les entreprises répond aujourd'hui à une véritable attente de la société civile dans son ensemble.

C'est aussi pour les collectivités locales une source d'enrichissement dans l'élaboration de leur politique publique, du diagnostic au plan d'action, à l'échelle du projet urbain, du quartier, de la commune ou de l'intercommunalité.

Lorsqu'elle est bien menée, elle permet aux habitants de prendre conscience des contraintes et des contradictions entre intérêt individuel et collectif, et favorise ainsi le consensus. En prenant part aux réflexions, voire à la prise de décision, la société civile devient actrice de la vie publique et non plus simplement opposante au projet une fois élaboré.

Cependant, et malgré ces bénéfices avérés, la consultation se limite encore trop souvent à de l'information sur des projets déjà bien avancés. Les instances (conseil de vie locale, conseil de quartier, etc.) et formes conventionnelles (réunion publique, mise à disposition des dossiers d'enquête publique, exposition) rendues obligatoires par la réglementation montrent certaines limites.



Formation Robin des Villes

Parole d'acteur

C'est pourquoi, l'Agence d'Urbanisme en collaboration avec la Communauté d'agglomération a souhaité organiser un temps de formation aux dispositifs et outils de la concertation.

Cette formation animée par l'association "Robins des Villes" a permis de prendre du recul sur nos pratiques et de découvrir des dispositifs et outils novateurs en matière de concertation.

Notions théoriques, méthodologie et exemples concrets de processus participatifs ont été abordés durant ces deux jours qui s'adressaient aux techniciens des instances participatives de l'agglomération (Conseil de Vie Locale), à ceux de la Communauté d'agglomération et de l'Agence d'Urbanisme.

L'implication des habitants dans les décisions sur l'élaboration de projets d'aménagement, quelle que soit l'échelle concernée, constitue un enrichissement de la démocratie représentative par une démocratie plus participative et induit une évolution de la méthodologie de projet utilisée. Aujourd'hui, ce souhait de mettre l'habitant au cœur de la réflexion est à l'origine d'une forte demande d'appui et de formation pour développer les outils adaptés de débat public.

En 2011, ce processus nouveau a été initié par l'Agence d'Urbanisme et la Communauté d'agglomération en association avec les Robins des Villes. Loin d'être une formation académique, ces deux temps d'échange ont été une aide à la capitalisation d'expérience, dans un esprit de partage et d'évaluation réciproque des pratiques.

Michelle Voiry et Clara Moussaud,
participantes à la formation

Participer

À LA DÉFINITION DES PROJETS
DE TERRITOIRE



LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

2011, l'année de partage du projet

L'année 2011 a été marquée par la volonté de porter les orientations du SCOT auprès du plus grand nombre afin de solliciter mise en débat et appropriation des axes de développement qui structureront l'avenir.

Parution des cahiers du Scot

Ces cahiers, un par orientation du PADD, donnent à voir l'essentiel des enjeux, détaillent les orientations et esquissent les prescriptions. Ils ont pour ambition que chacun mesure la cohérence de la démarche ainsi que ses impacts.

Le projet de territoire du SCOT prend forme.

Les principes qui régissent l'articulation de la cohérence des politiques publiques en matière d'organisation et d'aménagement de l'espace doivent s'inscrire dans un processus d'élaboration en continu. Pour donner forme à cette construction en continu, les cahiers visent à dessiner les pourtours des propositions que pourra formuler le SCOT sur chacun des axes fondateurs du projet de territoire : la protection du socle agronaturel, l'accueil de population et l'évolution des centralités, les nouveaux modes de déplacement, l'économie des ressources, le développement économique...

Il s'agit de synthétiser dans un seul document pour chaque thématique les principaux enseignements du diagnostic, de rappeler les objectifs du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) et de les transcrire en propositions de prescriptions et recommandations qui permettront de mettre en oeuvre les ambitions affichées.

Les cahiers ne constituent pas le futur document SCOT qui sera entériné.

Ils préfigurent toutefois en puisant dans les trois pièces constitutives du SCOT (le rapport de présentation, le PADD et le document d'orientations et d'objectifs) les mesures dont le territoire pourra se doter pour promouvoir un développement durablement nécessaire et nécessairement durable.

Réunions de concertation

Animées par le Président et les Vice-Présidents du SMAT ces réunions publiques, tenues à l'automne, ont permis d'échanger avec les habitants sur les axes du PADD. Parallèlement, certains axes de projets ont été approfondis : valeur et potentialités du socle agronaturel, potentiel de l'étoile ferroviaire et modélisation.

Potentialités du socle agronaturel

Associer dans un même titre les questions agricoles et celles de la biodiversité n'est pas un hasard. Si l'agriculture est d'abord une activité économique, reste qu'elle contribue à la qualité des paysages et à la trame verte et bleue principalement en milieux ouverts. L'année 2011 est celle du croisement de ces deux thématiques qui ont fait l'objet chacune d'études spécifiques dans le cadre du SCOT.

L'ambition de ce dernier est clairement définie et partagée par les élus : la protection du socle agronaturel est l'un des piliers du projet de territoire. Le cahier n°1, dont le titre évocateur "la nature une valeur capitale", traduit à la fois les enjeux liés à l'avenir de l'agriculture et ceux du maintien de la biodiversité par la prise en compte de la trame verte et bleue.



Presqu'île de Berthenay

Ces thématiques sont aujourd'hui mieux intégrées dans les réflexions des différents PLU et études réalisés par l'Agence.

Toutefois, si le projet de territoire est analysé en prenant en compte les réalités agricoles et naturelles, il est parfois difficile de concilier enjeux de développement et protection de l'espace, les intérêts des uns n'étant pas toujours ceux des autres. Dans les projets communaux dont les PLU, des rencontres permettant de partager les réalités de chacun, ont intérêt à se généraliser : réunions avec les agriculteurs, avec les usagers et les amoureux de l'espace naturel.

Dans cette perspective, l'Agence d'Urbanisme travaille actuellement à la déclinaison cartographique à l'échelle communale, des enjeux liés à la trame verte et bleue et à l'agriculture. Ce travail fera l'objet d'une publication qui permettra aux communes de mieux anticiper les projets d'aménagement sur leur propre territoire.

Ceci dit, la connaissance est un atout mais elle ne permet pas toujours de "faire". Il reste une question essentielle qui ne sera pas résolue dans les projets de planification : quels moyens se donne-t-on pour :

- s'orienter vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement ;

- développer dans le périurbain des productions mieux adaptées aux besoins de la ville ;

- améliorer la biodiversité en milieux rural et urbain.

Sur les thématiques agricole et trame verte et bleue, l'étape de la prise de conscience est acquise, celle de l'intégration dans les documents d'urbanisme est en cours, reste celle de la réalisation des ambitions qui nécessite suivi et moyens.

Développement de l'étoile ferroviaire

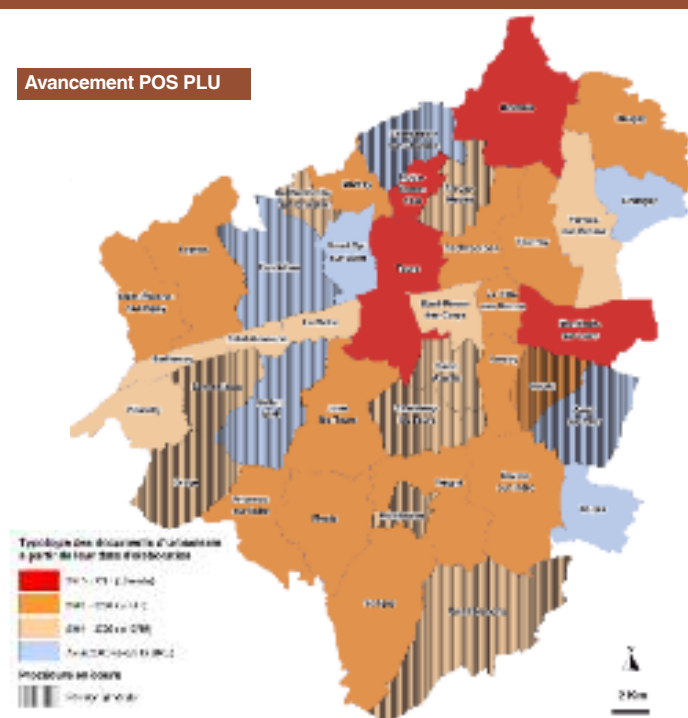
Suite aux réflexions menées en 2010 sur la prise en compte de l'étoile ferroviaire dans l'urbanisation du territoire tourangeau, la Région Centre a décidé de lancer deux études pour approfondir ce sujet : l'une sur le potentiel de voyageurs selon plusieurs scénarios de développement des branches ferroviaires, l'autre sur la valorisation du patrimoine ferroviaire du complexe des gares de Tours et de Saint-Pierre-des-Corps.

La contribution de l'Agence d'Urbanisme sur ces deux études a été d'assister les bureaux d'études missionnés par la Région Centre, en partageant toute sa connaissance du territoire, et notamment de l'étoile ferroviaire, et en fournissant toutes les données nécessaires pour effectuer ces travaux.

Etude de modélisation multimodale des déplacements

Pour affiner le projet du SCOT, le SMAT a décidé de lancer une étude en vue de doter l'agglomération tourangelle d'un logiciel de modélisation multimodal des déplacements. L'Agence d'Urbanisme suit de près cette étude, et a notamment fourni des projections socio-démographiques et économiques aux horizons 2015 et 2030.

Avancement POS PLU



LE PLU POURSUIT SON ÉVOLUTION

Le PLU poursuit son évolution à la fois dans la démarche et dans son contenu.

Les Lois SRU et UH ont permis de mettre à sa juste place la dimension du projet dans le document de planification locale. Ainsi, à des documents purement normatifs se substituent progressivement de véritables projets urbains. Ils trouvent leur traduction dans le PADD, qui dit la politique d'aménagement local, et dans les orientations d'aménagement et de programmation, qui créent un véritable espace de dialogue entre la ville et les opérateurs pour organiser les espaces mutables (îlots, quartiers, site d'activités...) en renouvellement urbain ou en extension.

D'autres lois sont venues pour favoriser la production de logements.

Les dernières évolutions législatives mettent l'accent sur une meilleure prise en compte de l'environnement dans les PLU (Loi ENE).

Elles traduisent la volonté de mettre un frein à la consommation d'espace jugée excessive depuis ses quarante dernières années. Ainsi, le PLU doit-il aujourd'hui se montrer très rigoureux pour calibrer au mieux les besoins fonciers nécessaires au développement de la ville. Cette démarche implique de renforcer l'intensité urbaine (c'est-à-dire augmenter les densités) et "purger" toutes les possibilités de renouvellement urbain avant de prendre la décision de consommer le socle agricole.

Ces nouvelles pratiques s'avèrent nécessaires pour rétablir l'équilibre entre le projet urbain et le projet rural, pour limiter la pression sur les "valeurs naturelles" sources de paysage, de biodiversité, d'agriculture, d'espace de respiration et de détente pour les habitants.

Toutefois, ce processus de rationalisation de la consommation d'espace doit également se combiner avec deux autres enjeux :

- composer et prendre en compte les identités bâties ce qui suppose des pratiques sensibles et ciblées de densification ;
- porter une attention particulière aux déséquilibres liés à l'imperméabilisation des sols (gestion des nappes). Les noues paysagées, le non recours systématique au réseau pour la gestion des eaux pluviales, le calibrage des espaces verts en milieu urbain sont des outils précieux de correction de déséquilibres qui peuvent s'accroître.

Liste travaux de planification locale

Azay/Cher	Elaboration PLU (PADD)
Ballan-Miré	Elaboration PLU (dossier arrêté)
Chambray-lès-Tours	Elaboration PLU (PADD et OAP)
Druye	Elaboration PLU (lancement)
Fondettes	Elaboration PLU (OAP + AEU)
Langeais	PLU (dossier arrêté)
La Membrolle/Choisille	Elaboration PLU (lancement)
Montlouis/Loire	PLU (dossier approuvé)
Rochechouart	PLU (révision simplifiée)
Saint-Avertin	Elaboration PLU (zonage et OAP)
Savonnières	PLU (PADD)
Veigné	PLU (dossier de modification)

BIMBY. EXPÉRIMENTATION À L'ÉCHELLE DE DEUX QUARTIERS PAVILLONNAIRES DE L'AGGLOMÉRATION TOURANGELLE

L'Agence d'Urbanisme s'est engagée en 2010 dans une recherche-action avec le CETE Normandie-Centre pour faire émerger la ville durable des tissus pavillonnaires existants.

Ce projet BIMBY ("Build In My Back-Yard", littéralement "construire dans mon jardin") s'appuie sur le postulat que ces morceaux de ville, lorsqu'ils sont bien situés, offrent un fort potentiel de renouvellement urbain par divisions et remembrements parcellaires. Bimby se propose d'accompagner ces évolutions spontanées en mettant en adéquation aspirations individuelles et intérêt collectif.

La méthode est simple. Il s'agit d'identifier le potentiel de densification de ces quartiers, de construire des scénarii d'évolution puis d'adapter les documents d'urbanisme pour optimiser les mécanismes à l'œuvre, ceci en étroite concertation avec les habitants, les élus et les acteurs de l'immobilier.

Deux communes périurbaines de l'agglomération tourangelle, Ballan-Miré et Fondettes ont été sélectionnées afin d'étudier les perspectives d'évolution de leur tissu pavillonnaire.

Déclinée à l'échelle de deux quartiers pavillonnaires situés à proximité du centre-ville de ces deux communes, la démarche conduite en partenariat par l'Agence et le CETE comporte cinq grandes étapes :

1 ■ inscription des perspectives d'évolution des quartiers pavillonnaires dans la stratégie territoriale des deux communes ;

2 ■ identification des sites de renouvellement urbain préférentiels (îlots) au moyen d'une analyse urbaine et foncière du tissu pavillonnaire des deux quartiers ;

3 ■ analyse des caractéristiques de la population et enquête auprès d'habitants et de professionnels de l'immobilier pour vérifier dans quelle mesure le renouvellement et la densification des quartiers pavillonnaires peuvent répondre aux attentes des ménages vivant dans ces quartiers et de ceux souhaitant y vivre (enquête réalisée par le CETE) ;

4 ■ élaboration de scénarios de restructuration urbaine et foncière sur les îlots présentant un potentiel de renouvellement important révélé par les analyses préalables ;



Bimby - Fondettes - quartier Ouest

5 ■ transcription des scénarios au sein de la politique d'urbanisme communale en adaptant les outils et les dispositions du plan local d'urbanisme.

Les résultats de ce travail sont attendus pour la fin du premier trimestre 2012. Les suites de cette étude consisteront à définir les outils dont les communes pourraient se doter, en matière de conseil et de concertation notamment, pour approfondir avec les habitants les scénarios d'évolution des îlots étudiés dans le cadre de la démarche Bimby et accompagner leur mise en œuvre.

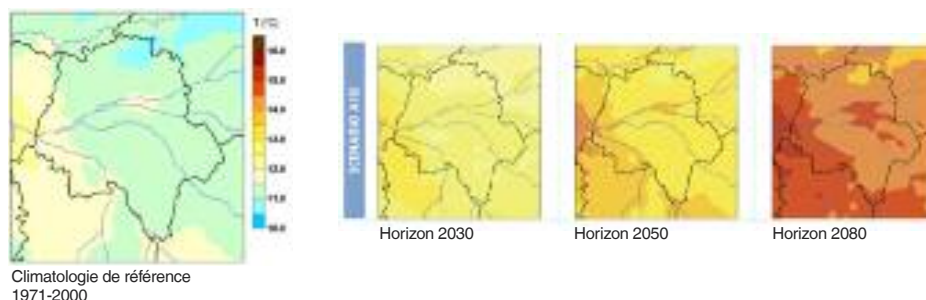
Parole d'acteur

Le projet BIMBY sélectionné dans le cadre de l'appel à projet ville durable de l'ANR 2009, vise à permettre l'évolution des tissus pavillonnaires. A travers un financement croisé ADEME/DREAL Centre, l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours a réalisé un travail d'étude sur les communes de Fondettes et de Ballan-Miré venant ainsi élargir le partenariat du projet. Le diagnostic approfondi des îlots sélectionnés a permis de montrer comment ils pouvaient évoluer en fonction des stratégies urbaines, réglementaires et des procédures à mettre en œuvre. Ces démarches ont révélé l'importance du gisement de ces territoires et la réelle capacité à produire de la qualité urbaine. Prochaines étapes construire cette ville avec ses habitants ...

Benoît Le Foll
Cete Normandie-Centre
Pilote du projet de recherche Bimby

Participer

À LA DÉFINITION DES PROJETS DE TERRITOIRE



Évolution des températures

Estimation des températures
moyennes annuelles
Source : Météo France, en fonction du scénario
de référence A1B du GIEC

VIVRE POST-CARBONE

La recherche sur les "conditions d'acceptation d'un scénario Vivre Post-Carbone" est menée par le laboratoire universitaire de sociologie Etics. Elle vise à confronter les éléments du scénario conçu par l'Agence d'Urbanisme et Beauvais Consultants dans le cadre de l'appel à projet Ademe "Ville Post-Carbone" aux pratiques et aux représentations des ménages. Il s'agit d'accéder à la perception des impacts potentiels du scénario ainsi qu'aux marges de manœuvre et aux leviers d'actions du point de vue des habitants du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), territoire concerné par le scénario.

La recherche a pour objectif en particulier de mettre en évidence la manière dont les ménages interviewés dans le cadre de l'enquête se projettent et s'approprient un scénario qui les invite à reconsidérer leurs modes de vie et de consommation actuels. Cette recherche appréhende, dans leur imbrication, la thématique de la mobilité (organisation des déplacements, actuelle et envisageable, au regard du scénario) et celle de l'habitat, du parcours et des choix résidentiels (dimensions réformables ou non au regard du scénario). L'évocation de ces deux thématiques permet également d'aborder les dimensions activités, loisirs et achats et d'évaluer ce que le scénario aurait comme conséquence sur leurs pratiques.

QUELQUES DATES PARMI BIEN D'AUTRES ...

- / JANVIER /** • Comité de pilotage *Bimby* • Comité de pilotage des "casernes" • Formation de vingt commissaires-enquêteurs • Café géo au centre social du Sanitas • Réunion à la DDT sur les transports exceptionnels • Assemblée générale de l'Agence • Recrutement de la chargée d'études habitat-mode de vie **/ FÉVRIER /** • Présentation au Ministère de l'étude post-carbone • Réunion Fnau des directeurs d'agences • Réunion à la DDT sur le bd périphérique Nord • Conception de la grille de lecture des projets du concours des "casernes" • Réunion Scot sur agriculture et biodiversité • Edition d'une brochure sur la biodiversité • Publication de *Questions de mobilité* n° 7

/ MARS / • Réunion avec Fil Bleu : EMD et potentiel de développement • Réunion préparatoire du SRADDT • Présentation de la cartographie du bruit : scénario post-diagnostic • Audition des candidats "quartiers 2 Lions" - projet de 10.000 m² de bureaux • Présentation du développement de Joué Sud à la Laverie **/ AVRIL /** • Les journées "développement durable" - animation d'un atelier avec les *Robins des villes* • Jury des "casernes" - sélection de l'équipe Urbanisme • "Les Herbiers" : visite de l'écoquartier "la Pellinière" avec les élus de Notre-Dame-d'Oé • Comité syndical Scot : présentation du pré-padd • Séminaire SDADDT • Rencontre "projets de Loire" avec Angers et Orléans • Arrêt du Plu de Montlouis/Loire **/ MAI /** • Participation au forum "ambition 2020" - atelier n° 1 "aménagement et développement durable du territoire" • Simulations 3D *Bimby* • Présentation des enjeux du secteur Rochepinard à l'Equipe Castro en vue de la restructuration des "Atlantes" • Présentation des esquisses pour l'écoquartier de Notre-Dame-d'Oé • Publication des *Cahiers du Scot* n° 1 et 2 **/ JUIN /** • Comité de pilotage *Bimby* • Club planification à la DDT • Assemblée générale de l'Agence • Projet urbain à la Fnau • Ouverture au public des casernes Chauveau-Beaumont : présentation du projet • Assemblée plénière du Conseil de développement de Tour(s)plus • Assemblée générale de la Fnau • Adoption du PLH de Tour(s)plus **JUILLET-AOÛT /** • Formation "ville en valise" par les *Robins des villes* • Formation conduite de projet • Mise en place de l'observatoire du tramway • Réunion avec la Mission Val de Loire et l'agence d'Angers sur le "Plan de gestion" • Réunion à la DDT : révision du PPRI • Approbation du Plu de Tours • Publication du *Vues d'agglo* n° 16 • Publication des *Cahiers du Scot* n° 3 – 4 et des "objectifs 2030" **/ SEPTEMBRE /** • Festival "la ville à l'état gazeux" - balade urbaine "le gout de l'eau" : histoire du canal à l'autoroute A10 • Journée de travail sur les "casernes" • Séminaire de rentrée • Adoption du PLH de la CCET • Publication de *Questions d'habitat* n° 2 • Publication du *Vues d'agglo* n° 17 **/ OCTOBRE /** • Séminaire de l'Association des communes riveraines de la Loire Séminaire du PREDAT • Réunion publique sur les "casernes" • Comité de pilotage du toilettage du Règlement intérieur et de l'Accord d'entreprise de l'Agence • Rencontre nationale de la Fnau : participation aux ateliers-métiers et animation d'un atelier sur le "facteur 4" **/ NOVEMBRE-DÉCEMBRE /** • Conseil d'administration de l'Agence • Présentation quartier de l'Europe à Tours • Séminaire national du Certu - animation d'un atelier sur les "enquêtes ménages déplacements" • Arrêt du Plu de Ballan-Miré • Participation à la finalisation du PDU • Publication de *Questions de mobilité* n° 8.

SIGLES

/ **ADEME** : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie / **ADTT** : Association pour le Développement des Transports en Touraine / **ANR** : Agence Nationale de la Recherche / **ATU** : nom d'usage de l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours / **BIMBY** : Build In My Back Yard / **CCET** : Communauté de Communes de l'Est Tourangeau / **CERTU** : Centre d'Etudes sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les constructions publiques / **CETE** : Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement / **CNAF** : Caisse Nationale des Allocations Familiales / **CNAM** : Caisse Nationale d'Assurance Maladie / **CUCS** : Contrats Urbains de Cohésion Sociale / **DDT** : Direction Départementale des Territoires, ex DDE : Direction Départementale de l'Equipement / **DGI** : Direction Générale des Impôts / **DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (fusion depuis le 1er janvier 2010 de la DRE (Direction Régionale de l'Equipement), de la DIREN (Direction Régionale de l'ENvironnement) et de la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement) / **EMD** : Enquête Ménages Déplacements / **EPCI** : Etablissement Public de Coopération Intercommunale / **FILOCOM** : base de données sur le logement communal / **FNAU** : Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme / **FUB** : Fédération française des Usagers de la Bicyclette / **GRDF** : Gaz réseau Distribution France / **IGN** : Institut Géographique National / **INRA** : Institut National de la Recherche Agronomique / **INSEE** : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques / **Loi ENE** : Engagement National pour l'Environnement / **Loi UH** : Urbanisme et Habitat / **MAJIC** : Mise A Jour Informations Cadastreales / **OE2T** : Observatoire de l'Economie et des Territoires de Touraine / **ORHF** : Observatoire Régional de l'Habitat et du Foncier / **PADD** : Projet d'Aménagement et de Développement Durables / **PDALPD** : Plan Départemental d'Actions pour le Logement des Personnes Défavorisées / **PDU** : Plan de Déplacements Urbains / **PLH** : Programme Local de l'Habitat / **PLU** : Plan Local d'Urbanisme (document de planification urbaine à l'échelle des communes, il remplace les / **POS** : Plans d'Occupations des Sols.) / **PPRI** : Plan de Prévention du Risque d'Inondation / **PREDAT** : Pôle Régional d'Echanges sur le Développement et l'Aménagement des Territoires / **PUP** : Projet Urbain Partenarial / **SCOT** : Schéma de COhérence Territoriale (document de planification urbaine à l'échelle de l'agglomération, il remplace les Schémas Directeurs.) / **SDADDT** : Schéma Départemental d'Aménagement et de Développement du Territoire / **SIG** : Système d'Information Géographique / **SMAT** : Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle / **SRADDT** : Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire / **SRU** : loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains / **TVB** : Trame Verte et Bleue / **VTH** : Val Touraine Habitat / **ZAC** : Zone d'Aménagement Concerté / **ZUS** : Zone Urbaine Sensible.

atu.

Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours

3 cour du 56, avenue Marcel Dassault
BP 601 - 37206 Tours cedex 3
www.atu37.org